

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE



Année 2021

Période de référence du 01/01 au 31/12

Tranche d'effectifs : 50 à 250 collaborateurs

Nombre de salariés pris en compte : 176

Résultat total

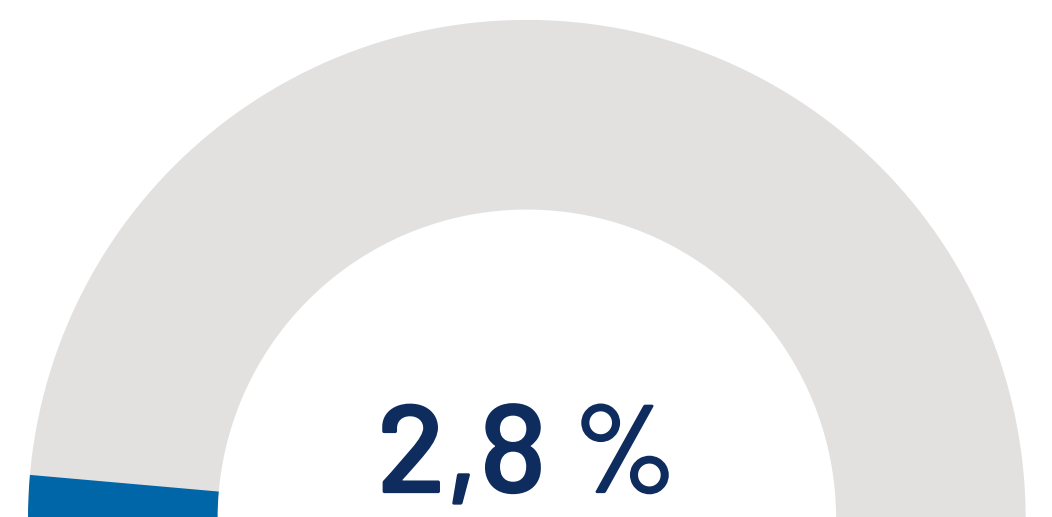
87/100

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Notre résultat final est de 2,8%

écart favorable aux hommes

Note obtenue 37/40



Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

Résultat en nombre équivalent de salariés est de 0.6

écart favorable aux femmes

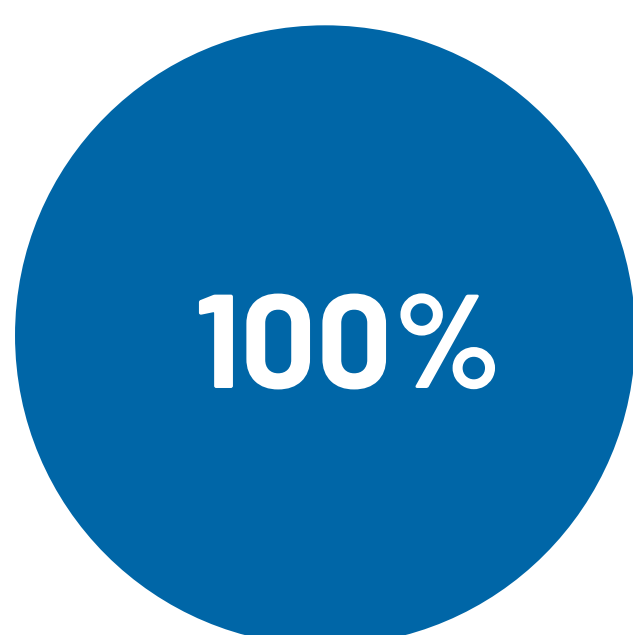
Note obtenue : 35/35

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté par les 10 plus hautes rémunérations

Notre résultat final est de 0

les hommes sont sur-représentés

Note obtenue 0/10



Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Notre résultat final est de 100%

Note obtenue 15/15